



INVENTAIRE BOTANIQUE DE LA GARE DE MORTEAU



État initial

Février 2020



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE national
de Franche-Comté
OBSERVATOIRE
régional des INVERTÉBRÉS



Hennequin C., 2020. *Inventaire de la flore des dépendances de la gare de Morteau. État initial*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 11 p. + annexes.

Cliché de couverture

- Gare de Morteau (C. Hennequin).

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTE –
OBSERVATOIRE REGIONAL DES INVERTEBRES



Inventaire botanique de la Gare de Morteau

État initial

Février 2020

Relevés de terrain : Christophe Hennequin

Rédaction : Christophe Hennequin

Saisie des données : Stéphanie Breda

Mise en page : Justine Amiotte-Suchet
et Christophe Hennequin

Relecture : Yorick Ferrez

Étude réalisée par le Conservatoire
botanique national de Franche-Comté
– Observatoire régional
des Invertébrés

Avec l'aide de la SNCF

SOMMAIRE

SITUATION.....	1
INVENTAIRE DES ESPACES	2
2.1 VEGETATION DES QUAIS ET DES ABORDS DE VOIES.....	2
2.2 VEGETATION DES DALLES ET DES MURS.....	3
2.3 CONCLUSION	4

BIBLIOGRAPHIE	9
ANNEXES	11

SITUATION

Le site étudié se trouve dans la commune de Morteau, au sud de la ville, en contexte urbain. Les parcelles sont à 757 m d'altitude. Au sud, des prairies et un complexe sportif se répartissent dans un méandre du Doubs. Au sud-est de la gare se situe la station d'épuration de la commune

L'inventaire des espaces attenants à la gare a été réalisé le 27 juin 2019. Pour des raisons de sécurité, l'étude n'a été menée que sur les quais et les zones ne présentant pas de danger. Les inventaires des voies n'ont été réalisés qu'à partir des quais ou de points de vue protégés.

À l'ouest du site, un bâtiment semble aujourd'hui habité. La rare flore qui s'y développe ayant déjà été inventoriée sur le site de la gare, il n'y a pas eu de liste spécifique de réalisée sur ce site.

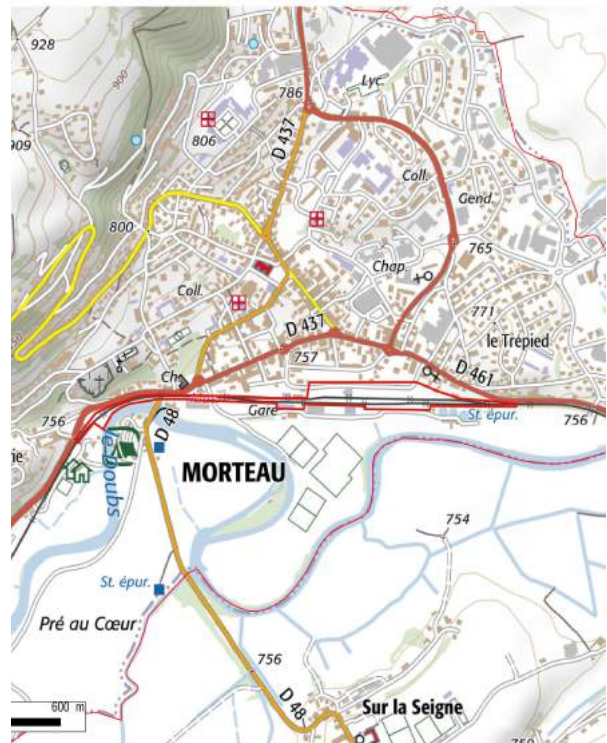


Figure n°2 - Carte de localisation de la zone d'étude (© IGN - SCAN25).



Figure n°1 - Délimitation des trois entités étudiées. © IGN – BDORTHOHR2017.



Figure n°3 - Végétation de type pelouse de thérophytes à vulpie fausse-queue-de-souris (C. Hennequin).

des champs, comme le chénopode blanc (*Chenopodium album*), la bourse à pasteur (*Capsella bursa-pastoris*), la véronique de Perse (*Veronica persica*), le brome des moissons (*Bromus commutatus*), ou le brome stérile (*Anisantha sterilis*)...



Figure n°4 - Végétation de friche thermophile à vipérine (C. Hennequin).



Figure n°5 - Végétation de friche xérophile à brome des toits (C. Hennequin).

INVENTAIRE DES ESPACES

2.1 Végétation des quais et des abords de voies

Parmi les diverses formations observées, les pelouses riches en thérophytes (plantes annuelles) sont bien représentées dans l'ensemble du site. Ces espaces sont dominés par quelques graminées : fétuque de Léman (*Festuca lemanii*), la vulpie fausse-queue-de-souris (*Vulpia myuros*) et le brome des toits (*Anisantha tectorum*), dispersé dans toute la gare.

A cette végétation viennent se rajouter des éléments de friches mésophiles à thermophiles, voire xérophiles, tels que les mélilots blanc et officinal (*Trigonella album* et *Trigonella officinale*), l'euphorbe droite (*Euphorbia stricta*), la carotte sauvage (*Daucus carota*), la linaira rampante (*Linaria repens*), La vipérine commune (*Echium vulgare*), la lampsane commune (*Lapsana communis*), des plantes des milieux sarclés ou

Des plantes de prairies, de pelouses sèches et d'ourlet viennent compléter le cortège, mais sans pouvoir s'organiser en une formation stable. Les conditions de sécheresse, de sol et la gestion des espaces ne permettent pas à une prairie de s'installer de manière pérenne. Cependant, les formations végétales aux alentours et la banque de graines contenue dans les sols représentent des sources non négligeables contribuant à l'ensemencement de certaines espèces prairiales dans l'emprise de la gare et des voies. Les plus fréquentes sont le fromental (*Arrhenatherum elatius*), le brome mou (*Bromus hordeaceus*), le pâturin des prés (*Poa pratense*), le rhinanthre crête-de-coq (*Rhinanthus alectorolophus*), le lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), le trèfle rampant (*Trifolium repens*), le trèfle des prés (*Trifolium pratense*), la grande jarosse (*Vicia cracca*), la marguerite des prés (*Leucanthemum ircutianum*), le séneçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*)... Une espèce assez rare en Franche-Comté trouve ici les conditions favorables à son développement : le géranium des prés (*Geranium pratense*).



Figure n°6 - Végétation de type prairie à pâturin commun, rhinanthus et Achillée millefeuille (C. Hennequin).

Quelques espèces font plutôt partie des plantes de pelouses, bien adaptées à la sécheresse et à l'oligotrophie, comme la piloselle (*Pilosella officinarum*), le calament acinos (*Clinopodium acinos*), le gaillet blanc (*Galium album*), la campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*), la laîche glauque (*Carex flacca*)...

Enfin, des espèces d'ourlet s'ajoutent à la liste, comme le compagnon rouge (*Silene dioica*), l'origan (*Origanum vulgare*), l'épilobe des montagnes (*Epilobium montanum*), l'ortie royale (*Galeopsis tetrahit*), le cerfeuil enivrant (*Chaerophyllum temulum*)...

Une espèce exotique a été observée, mais elle ne représente pas un problème majeur actuellement. Il s'agit de la vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*), une espèce « exotique potentiellement envahissante prévisible » en Franche-Comté.

2.2 Végétation des dalles et des murs

Une végétation très adaptée aux milieux xériques se développe sur les zones de dalles, ainsi que sur les murets et les diverses constructions aux abords de la gare. La principale graminée représentative de ces milieux est le pâturin comprimé (*Poa compressa*). Quelques plantes succulentes s'y développent également, comme l'orpin blanc (*Sedum album*) et l'orpin brulant (*Sedum acre*). D'autres font partie de formations plus ombragées, comme le géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*), ou de corniche ou d'éboulis, tels la linaria rampante (*Linaria repens*). Dans quelques anfractuosités se propage une petite fougère aux frondes découpées, l'asplénium rue-des-murailles (*Asplenium ruta-muraria*).



Figure n°8 - Asplénium rue-des-murailles (C. Hennequin).



Figure n°7 - Muret colonisé par l'orpin âcre (C. Hennequin).

2.3 Conclusion

La gare de Morteau héberge une flore variée, quasiment exempte de plantes exotiques envahissantes, ce qui est remarquable pour ce genre d'espace, soumis le plus souvent aux invasions d'espèces exotiques transportées par les trains et les voyageurs.

La floraison parfois spectaculaire de certaines espèces végétales permet à de nombreux insectes de trouver de quoi se nourrir dans un secteur urbain.

La présence du géranium des prés dans une dépendance, accompagné de l'épervière fausse piloselle, espèce assez rare en Franche-Comté, sans être remarquable, est intéressante d'un point de vue naturaliste, et offre aux curieux une floraison digne d'un géranium cultivé. Si la petite « prairie peut être entretenue par une fauche tardive, cela permettra à cette plante de se maintenir dans les dépendances de la gare.



Figure n°9 - Pelouses à annuelles et végétation de prairie (C. Hennequin).

Le Géranium des prés

Geranium pratense L.



Figure n°10 - Géranium des prés (C. Hennequin)

Cette espèce eurasiatique est naturelle en France dans le Nord-Est, le Nord, le Jura, le Massif central et les Pyrénées. Ailleurs, elle est naturalisée.

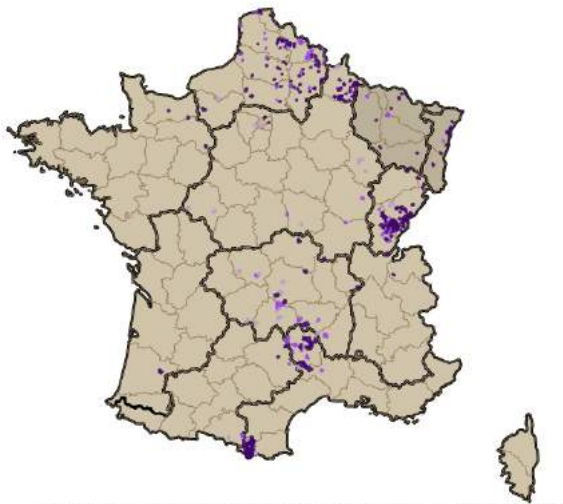


Figure n°11 - Carte de répartition du géranium des prés en France.

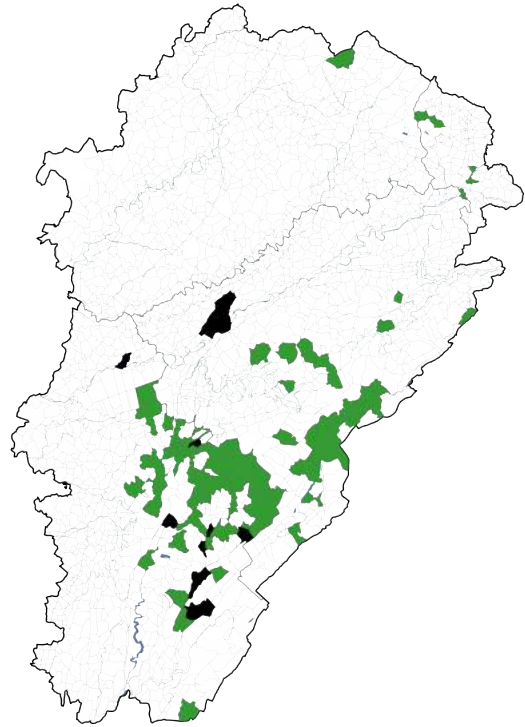


Figure n°12 - Carte de répartition du géranium des prés en Franche-Comté.

Légende :

- Données récentes (de 1994 à 2019)
- Données anciennes (avant 1994)

Sources : Source Taxa 2017 base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC. ©IGN-BDTopo2012, ©METI and NASA-ASTER GDEM, ©EuroGeoGraphics-EuroGlobalMap Opendata, INPN-SPN



L'épervière fausse-piloselle

Pilosella piloselloides (Vill.) Soják



Figure n°13 - Inflorescence d'épervière fausse-piloselle (C. Hennequin).



Figure n°14 - Rosette basale (C. Hennequin).

Cette espèce sud-européenne se répartit dans la moitié est de la France et en Corse. La sous-espèce

présente sur le site est *praealta* (Gochnat) S.Braüt. & Greuter

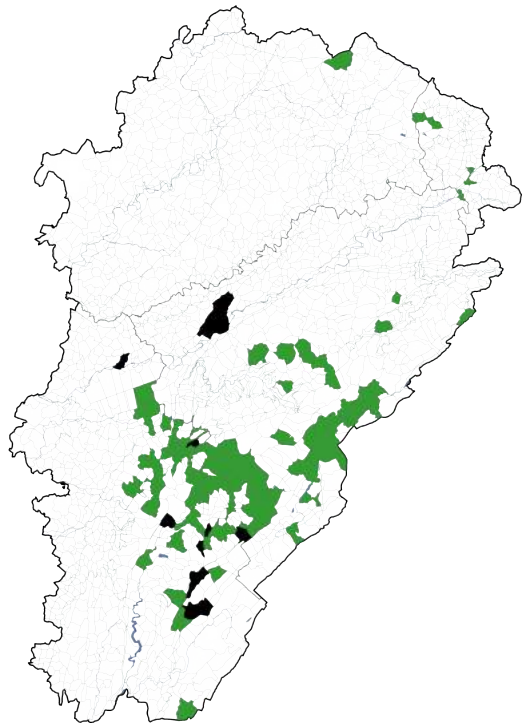


Figure n°15 - Carte de répartition de l'épervière fausse-piloselle en Franche-Comté.

Légende :

- Données récentes (de 1994 à 2019)
- Données anciennes (avant 1994)

Sources : Source Taxa 2017 base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC. ©IGN-BDTopo2012, ©METI and NASA-ASTER GDEM, ©EuroGeoGraphics-EuroGlobalMap Opendata, INPN-SPN

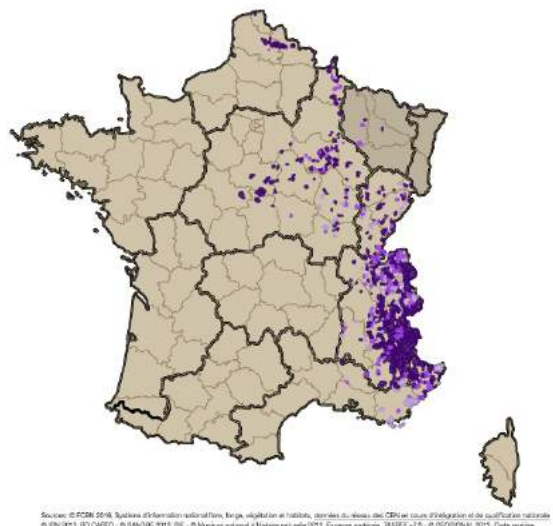


Figure n°16 - Carte de répartition de l'épervière fausse-piloselle en France.

Le brome des toits

Anisantha tectorum (L.) Nevski



Figure n°17 - Inflorescence de brome des toits (C. Hennequin).

Espèce paléotempérée, présente dans une grande partie du pays, typique des pelouses à thérophytes (annuelles) psammophiles (vivant sur des sols sableux).

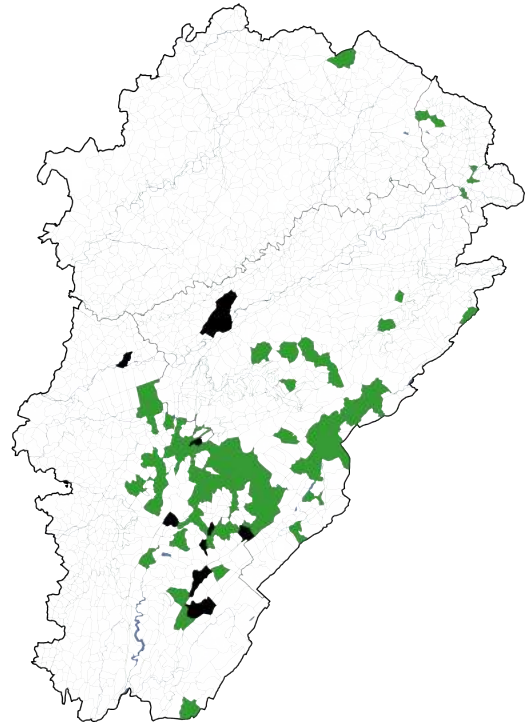


Figure n°18 - Carte de répartition du brome des toits en Franche-Comté.

Légende :

- Données récentes (de 1994 à 2019)
- Données anciennes (avant 1994)

Sources : Source Taxa 2017 base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC. ©IGN-BDTopo2012, ©METI and NASA-ASTER GDEM, ©EuroGeoGraphics-EuroGlobalMap Opendata, INPN-SPN

Légende

- date ≥ 2000
- 1950 ≤ date < 2000
- date < 1950
- Territoires agréments CBN
 - Conservatoire botanique en création
 - Conservatoires botaniques agréés
- Territoires agréments CBN contours
- Départements

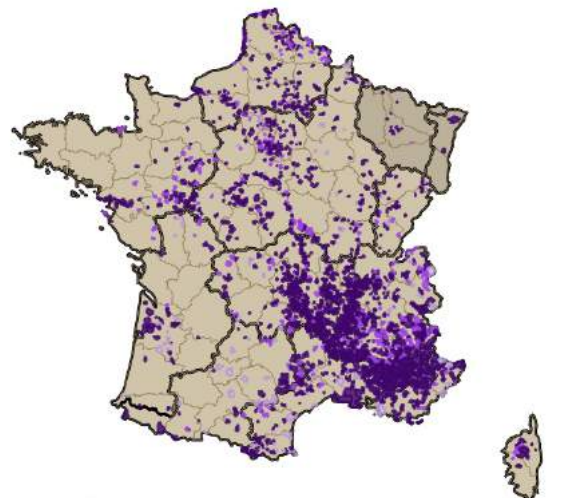


Figure n°19 - Carte de répartition du brome des toits.

BIBLIOGRAPHIE

- Ferrez Y. (coord.), 2014. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Franche-Comté, 2014. Evaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche de l'UICN.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 12 p.
- Hennequin C., 2019. *Inventaire de la flore des dépendances de la gare de Lure. État initial.* CBNFC-ORI, 8 p. + annexes.
- Hurault B., 2017. *Mise en place d'un suivi floristique pour l'évaluation des effets de l'écopâturage sur les bordures de voies ferrées. Proposition d'un protocole de suivi de la flore et de la végétation. Compte rendu de la visite de terrain du 23 août 2016.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 10 p. + annexes.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine.* Paris, France. 32 p.
- Vuilleminot M., 2016. *Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Franche-Comté et préconisations d'actions.* Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, 50 p.

ANNEXES

- **Annexe 1 : Liste des végétaux inventoriés sur l'emprise de la gare de Morteau**
- **Annexe 2 : Carte de localisation du géranium des prés**

■ **Annexe 1 : Liste des végétaux inventoriés sur l'emprise de la gare de Morteau**

Légendes des divers acronymes utilisés dans les tableaux :

Colonnes vulnérabilité en France et en Franche-Comté

- RE : disparue au niveau régional
- CR : en danger critique
- EN : en danger
- VU : vulnérable
- NT : quasi menacé
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes
- NE ou — : non évalué

Déterminant zone humide

Catégories patrimoniales

- A5 : taxon des milieux naturels rare ou localisé en Franche-Comté, non ou peu menacé
- B5 : taxon des milieux anthropisés rare ou localisé en Franche-Comté, non ou peu menacé

Catégories d'invasive

- ENE : espèce exotique non envahissante
- EE : espèce exotique envahissante émergente
- EM : espèce exotique envahissante majeure
- PEPA : espèce exotique potentiellement envahissante proliférante
- PEPN : espèce exotique potentiellement envahissante prévisible
- ID : espèce exotique insuffisamment documentée

Catégories de rareté

- CCC : extrêmement répandu (fréquence ≥ 90 %) ;
- CC : très commun (fréquence ≥ 50 % et < 90 %) ;
- C : commun (fréquence ≥ 25 % et < 50 %)
- AC : assez commun (fréquence $\geq 12,5$ % et < 25 %)
- AR : assez rare (fréquence ≥ 5 % et $< 12,5$ %)
- R : rare (fréquence ≥ 2 % et < 5 %)
- RR : très rare (fréquence < 2 %)
- RRR : exceptionnel (une seule occurrence).

nom latin	nom français	vulnérabilité France	Franche-Comté						
			indigenat	vulnérabilité	dét ZNIEFF	dét ZH	cat. pat.	cat. inv.	rareté
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	NAa	présupposé naturalisé	NA		.	—	ENE	AC
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Anisantha tectorum</i>	Brome des toits	LC	indigène	LC	X	.	A5	—	AR
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Barbarea intermedia</i>	Barbarée intermédiaire	LC	indigène	LC		.	B5	—	AR
<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée commune	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Bromus commutatus</i> subsp. <i>commutatus</i>	Brome variable	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome fausse orge	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Campanula rotundifolia</i> subsp. <i>rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Bourse-à-pasteur commune	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i>	Laîche glauque	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Carex spicata</i>	Laîche en épi	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i>	Céraiste commun	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Chaenorrhinum minus</i> subsp. <i>minus</i>	Petite Linaire	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil enivrant	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Chenopodium album</i>	Ansérine blanche	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Clinopodium acinos</i>	Calament acinos	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies	LC	indigène	LC		X	—	—	CC
<i>Corylus avellana</i>	Coudrier	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide à tiges capillaires	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i>	Carotte sauvage	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire commune	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Echium vulgare</i> var. <i>vulgare</i>	Vipérine commune	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Elytrigia repens</i> subsp. <i>repens</i>	Chiendent officinal	LC	indigène	LC		.	—	—	CC

			Franche-Comté						
nom latin	nom français	vulnérabilité France	indigenat	vulnerabilité	dét ZNIEFF	dét ZH	cat. pat.	cat. inv.	rareté
<i>Epilobium montanum</i>	Epilobe des montagnes	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs	LC	indigène	LC		X	—	—	CC
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	NAa	naturalisé	NA		.	—	PEPN	CC
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada	NAa	naturalisé	NA		.	—	PEPN	CC
<i>Euphorbia stricta</i>	Euphorbe raide	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Ortie royale	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Galium album</i>	Gaillet commun	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i>	Gaillet vrai	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium colombin	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Geranium pratense</i>	Géranium des prés	LC	indigène	LC		.	A5	—	AR
<i>Geranium pyrenaicum</i> subsp. <i>pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe à Robert	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sphondylium</i>	Berce sphondyle	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Hieracium acuminatum</i>	Epervière	LC	indigène	LC		.	—	—	R
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis commun	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Jacobaea vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>	Séneçon de Jacob	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Lactuca muralis</i>	Mycélis des murs	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue sauvage	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Lepidium campestre</i>	Passerage des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Marguerite des prés	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Linaria repens</i>	Linaire rampante	LC	indigène	LC		.	—	—	AC
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier commun	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Matricaria chamomilla</i>	Camomille sauvage	LC	archéonaturalisé	LC		.	—	—	C
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire odorante	NAa	naturalisé	NA		.	—	ENE	CC
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i>	Bugrane rampante	LC	indigène	LC		.	—	—	CC

			Franche-Comté						
nom latin	nom français	vulnérabilité France	indigenat	vulnérabilité	dét ZNIEFF	dét ZH	cat. pat.	cat. inv.	rareté
<i>Origanum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i>	Origan	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Papaver dubium</i>	Coquelicot douteux	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Pastinaca sativa</i> subsp. <i>urens</i>	Panais brûlant	LC	indigène	LC		.	—	—	AC
<i>Persicaria lapathifolia</i>	Renouée à feuilles d'oseille	LC	indigène	LC		X	—	—	C
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Pilosella officinarum</i>	Epervière piloselle	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Pilosella piloselloides</i>	Fausse Piloselle	LC	indigène	LC		.	—	—	AR
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain étroit	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Plantago major</i>	Grand Plantain	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Poa compressa</i>	Pâturin à tiges aplaties	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i>	Pâturin à feuilles étroites	LC	indigène	LC		.	—	—	AC
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	LC	indigène	LC		X	—	—	CCC
<i>Reseda lutea</i> subsp. <i>lutea</i>	Réséda bâtard	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	Rhinanthe crête-de-coq	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Rumex crispus</i> var. <i>crispus</i>	Oseille crépue	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Rumex obtusifolius</i>	Rumex à feuilles obtuses	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	LC	indigène	LC		X	—	—	CC
<i>Salix purpurea</i>	Saule pourpre	LC	indigène	LC		X	—	—	CC
<i>Salix viminalis</i>	Saule des vanniers	LC	indigène	LC		X	—	—	C
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Senecio ovatus</i>	Séneçon de Fuchs	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Senecio viscosus</i>	Séneçon visqueux	LC	indigène	LC		.	—	—	AC
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>	Séneçon commun	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Silene dioica</i> var. <i>dioica</i>	Silène dioïque	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>	Silène enflé	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Sisymbrium officinale</i>	Herbe aux chandres	LC	indigène	LC		.	—	—	C

			Franche-Comté						
nom latin	nom français	vulnérabilité France	indigenat	vulnérabilité	dét ZNIEFF	dét ZH	cat. pat.	cat. inv.	rareté
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i>	Laiteron épineux	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Sorbus aucuparia</i> subsp. <i>aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Stellaria media</i>	Morgeline	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas	NAa	naturalisé	NA		.	—	ENE	AR
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Thuja occidentalis</i>	Thuja du Canada	NAa	cultivé	—		.	—	—	RRR
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Trifolium hybridum</i> var. <i>elegans</i>	Trèfle élégant	NE	présupposé indigène	NE		.	—	—	C
<i>Trifolium medium</i> subsp. <i>medium</i>	Trèfle intermédiaire	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle commun	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Trigonella alba</i>	Mélilot blanc	LC	naturalisé	NA		.	—	PEPA	C
<i>Trigonella officinalis</i>	Mélilot jaune	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Tussilago farfara</i>	Tussilage	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Valerianella locusta</i>	Doucette du potager	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Verbascum nigrum</i> subsp. <i>nigrum</i>	Molène noire	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Verbascum thapsus</i>	Molène Bouillon blanc	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Veronica persica</i>	Véronique commune	NAa	naturalisé	NA		.	—	ENE	CC
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Vicia segetalis</i>	Vesce des moissons	LC	indigène	LC		.	—	—	C
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	LC	indigène	LC		.	—	—	CCC
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	LC	indigène	LC		.	—	—	CC
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie fausse-queue-de-souris	LC	indigène	LC		.	—	—	C

▪ Annexe 2 : Carte de localisation du géranium des prés et de l'épervière fausse-piloselle



Carte de localisation du géranium des prés et de l'épervière fausse-piloselle. ©IGN - BDORTHO2017.

★ Emplacement des deux espèces



CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ – OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES INVERTÉBRÉS

Maison de l'environnement Bourgogne Franche-Comté - 7 rue Voirin - 25 000 Besançon

Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26

cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org

